

**COMPTE RENDU DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**

Du 28 mars 2022 à 20 h 30

Date de convocation 22 mars 2022

Le **28 mars 2022** à 20h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué 22 mars 2022 par le Maire, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Mme Françoise CANEL, le Maire.

Étaient présents : Françoise CANEL, André DUFOUR, Hervé BUREAU, Sébastien CANIVET, Luc DESHAYES, Marie-Claude FAUDEUX, Jérôme FER, Isabelle LOSSEAU, Vanessa MARIE, Jean-Paul ROULAND, Grégory STEIN, formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Sandra TOUSSAINT (pouvoir à G Stein) Benoît RAVON (pouvoir à H Bureau) Sandra LETELLIER,

La séance est déclarée ouverte à 20 h 30 M DUFOUR a été élu secrétaire de séance.

**SIGNATURE DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL DU 23/02/2022**

Les membres du Conseil Municipal approuvent et signent le PV de la réunion du 23/02/2022

**DEVIS ABATTAGE SAPINS SUR LE CHEMIN VERT (DELIBERATION 2022-S02-D1)**

Les 5 arbres et Thuya sur le chemin vert présentent un risque et doivent être abattus.

Mme Canel présente les devis suivants :

Ets Eric Vallette 699 € HT

SARL Deshayes élagage 2485 € HT

Le Conseil retient le devis de l'entreprise E Vallette

**SUBVENTIONS 2022 (DELIBERATION 2022-S02-D2)**

Les membres du Conseil Municipal votent à l'unanimité les subventions suivantes pour 2022 :

Culture et Loisirs seniors si manifestation	800,00 €
Comité des Fêtes si évènement	400,00 €
Football Club du Plateau	800,00 €
Pleine forme Aviron	100,00 €
Les pompiers Caugé	200,00 €
SPAE	100,00 €
Le temps du domicile (ADEF)	155,00 €
Comité Départemental de Lutte contre le cancer	100,00 €
CFA bâtiment Evreux si étudiant	210,00 €
AFM TELETHON	100,00 €
Lycée horticole si réalisation	100,00 €
<b>Total</b>	<b>3 065,00 €</b>

**DON DE SOUTIEN AUX UKRAINIENS (DELIBERATION 2022-S02-D3)**

Le Conseil à l'unanimité vote un don de soutien aux Ukrainiens pour 1 000 € TTC.

Quant aux modalités, le Conseil choisit de faire ce don par l'achat de matériel médical et d'hygiène. Ce matériel sera acheminé de la même manière que la collecte réalisée auprès des habitants.

**TAUX D'IMPOSITION 2022 (DELIBERATION 2022-S02-D4)**

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité le maintien de ses taux d'imposition pour 2022 :

- Taxe foncière sur le bâti : 44.04%
- Taxe foncière sur le non bâti : 45.44 %

**PREPARATION DU BP 2022**

Le Conseil prépare le budget communal pour une mise au vote lors de la prochaine réunion.

**LOYER 11 RUE D'AVIRON**

La locataire a rapporté des soucis de surconsommation d'électricité suite à son passage chez Engie et l'abandon des heures creuses avec la réalisation de maintes manipulations. Devant le doute, les radiateurs de marques Thermor ont été recontrôlés par un électricien de la marque. Il n'a pas noté de défaut de fonctionnement et les a reprogrammés pour répondre aux besoins du locataire. Le Conseil ne souhaite pas accorder de compensation. Mme Canel et M Dufour s'informeront des prochaines consommations.

**TRAVAUX 1B RUE D'AVIRON**

Les devis pour les fenêtres et porte sont à revoir car pas sur la même base, l'un sur rénovation et l'autre sur dépose totale

## **60 RUE D NEUBOURG – PROJET DE MAISONS POUR SENIORS**

Les membres du Conseil ont reçu les deux propositions de réalisation.

L'entreprise EAD se charge de l'appel d'offre. Elle a inclus les éventuelles augmentations.

M Stein estime cela assez réaliste au regard de la situation conjoncturelle.

Pour répondre à M Fer, il s'agit d'une estimation des travaux. Si leur montant est inférieur, la différence n'est pas à payer.

Mme Canel annonce au Conseil que le dossier ne peut pas prétendre au versement de la DETR car c'est un projet neuf source de revenus. Le raisonnement est le même pour EPN. Quant au Département, si subvention il y a, elle sera faible.

A M Rouland qui demande si ce projet pourrait s'auto-financer M Stein répond que oui mais sur 20 ou 30 ans

Claville a pu réaliser son projet car ils ont bénéficié d'un plan de relance.

Mme Canel pense l'opération peu sage dans la situation actuelle alors que tous les tarifs augmentent.

M Fer constate que le coût des matériaux est instable

M Bureau craint que les petites collectivités ne soient mises au régime avec des budgets resserrés

M Rouland, regrette que l'abandon de tels projets mette un frein à l'économie.

Face à ce constat, le projet est mis en attente

## **TERRAIN MULTISPORT**

La DETR est accordée pour 61 977 €

Un affichage est réalisé sur le terrain avec constat d'huissier. On peut espérer la réalisation pour cet automne.

Mme Losseau demande si des objections ont été formulées. Un habitant du Cormier est venu en mairie pour consulter le projet.

S'il n'est pas enchanté, il comprend l'intérêt du projet.

M Dufour rappelle les précautions prises contre les nuisances : merlon, végétation, absence d'éclairage.

Une information sur la réalisation de ce terrain sera réalisée pour distribution aux habitants. Les précautions prises seront exposées. M Fer rappelle l'importance de réaliser un règlement.

Le Conseil confirme la réalisation du multisport.

## **DIVERS**

M Canivet rapporte l'absence d'éclairage rue d'Aviron. Le signalement a déjà été fait à Team Réseaux

M Rouland explique que le chemin parallèle à la voie verte côté champs est largement empiété par les agriculteurs. Par ailleurs, des arbres menacent de tomber avant la descente rue de Branville

Pour répondre à M Canivet sur l'avancement du défrichage de la décharge, Mme Canel informe qu'un sondage sera réalisé jeudi prochain

M Stein rapporte la requête de jeunes habitants quant à la réalisation d'une chasse aux œufs pour Pâques. Nous pourrions en organiser une l'année prochaine

M Fer prévient que le revêtement du tobogan se détériore

M Faudeux aimerait qu'un rappel soit fait sur les interdictions de taille le dimanche après midi

Fin de la séance à 22h45